



LA CGT DEMANDE À LA DIRECTION DE SORTIR LE CHÉQUIER POUR UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES !

Montreuil, le 17 octobre 2022

Lors de la réunion du Comité de Groupe du 3 octobre 2022, **la CGT a interpellé la Direction générale sur l'absolue nécessité d'augmenter les salaires** comme le font actuellement de grandes entreprises comme Air France, Bouygues, etc.

LA VISION DE NOS NOUVEAUX PATRONS : « BIEN FAIRE SON TRAVAIL » ! ...

Les PDG d'Altice France et de SFR nouvellement nommés, venaient d'exprimer leur vision pour la suite et celle-ci consistait en quelques mots à « bien faire son travail ». La CGT a répondu que les salariés travaillent déjà bien et beaucoup !

La CGT a défendu qu'une reconnaissance du travail des salariés passe par une augmentation générale significative des salaires et une amélioration des conditions de travail de surcroît dans ce contexte d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat.

Et d'ailleurs, comme il a été évoqué lors du Comité de groupe, **Altice France reste un des opérateurs les plus profitables en France et conserve un taux de marge élevé, proche de celui d'Orange**. Les actionnaires engrangent des dividendes hallucinants pendant que les salaires plafonnent et que les conditions de travail se dégradent ...

... POUR DES MIETTES D'AUGMENTATION !

Après le chômage partiel imposé en 2020 à des salariés qui pouvaient tout à fait télétravailler, puis un plan social absolument injustifié en 2021, puis le départ intempestif et brutal en 2022 d'un PDG à peine nommé en 2019 à la tête de SFR et en 2021 à la tête d'Altice France, avec quelques directeurs dans la même charrette, les salariés ne font que subir des bouleversements, dans un contexte anxiogène, avec une surcharge de travail, et tout ça pour des miettes d'augmentation, une participation et un intéressement quasi inexistantes !

Comme le dit notre nouveau PDG dans son podcast qui tourne en boucle sur l'Intranet groupe, on doit travailler tous ensemble.

OUI À CONDITION DE PARTAGER TOUS ENSEMBLE LE FRUIT DE CE TRAVAIL !

A lire pages suivantes : l'Appel de la CGT à la journée du 18 octobre, les 10 mesures d'urgence de la CGT pour les salaires et le pouvoir d'achat et l'appel intersyndical pour la journée du 18.

Pour rappel sont reconnues représentatives au niveau national et interprofessionnel les organisations syndicales suivantes : la CGT, la CFDT, FO, la CFE-CGC et la CFTC, seules habilitées à négocier et vous défendre dans le cadre de la branche télécoms.

N'hésitez pas à contacter vos représentants syndicaux chez SFR : cgt.fapt.ues.sfr@gmail.com

Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr